

tection ; mais comme si ce champ n'était pas assez vaste pour son incomparable charité, Mme d'Youville voulut encore aller soigner à domicile les pauvres et les malades qui ne pouvaient se rendre chez elle ou que sa maison n'était plus assez grande pour contenir. En 1755 les colons, et surtout les sauvages, ayant été atteints de la petite vérole, qui sévit d'une manière effrayante à Ville-Marie, notre héroïne se hâta d'aller s'installer à leur chevet, et reçut chez elle les femmes atteintes du fléau afin de les mieux soigner. Plus tard elle aura une salle spéciale dite *salle des Anglais* où elle recevra les prisonniers de guerre malades ou blessés, et qui étaient si nombreux que l'Hôtel-Dieu ne pouvait plus les loger.

## V

Mais la Providence se chargea de mettre un dernier fleuron au front de cette femme déjà si riche en mérites, et l'œuvre des enfants trouvés, la plus belle de toutes celles entreprises par Mme d'Youville, va venir couronner sa vie si féconde en merveilles de charité et de désintéressement.

Un jour d'hiver qu'elle traversait les rues de la ville, elle heurta du pied un petit enfant abandonné inhumainement par ses parents.

Le cœur de la mère parla sans doute avant celui de la chrétienne, et se penchant sur le petit infortuné, Mme d'Youville le prit dans ses bras, le contempla quelques instants et fit part à sa compagne de sa résolution de devenir la mère de tous les enfants abandonnés. Elle fut fidèle à sa résolution, et jusqu'à sa mort elle n'en refusa jamais aucun !

« Plusieurs fois, dit M. Faillon, Dieu qui voulait mettre la foi « de Mme d'Youville à l'épreuve, l'obligea à demander de l'aide « au gouvernement qui refusa, Dieu le permettant ainsi pour « qu'on ne put attribuer à d'autre qu'à lui le soutien de cette « œuvre. »

## VI

Mme d'Youville, par ses exemples et par ses paroles s'efforça pendant toute sa vie d'inspirer à ses filles une confiance sans bornes dans la Providence et une charité parfaite envers les pauvres, surtout les plus délaissés. « Elles sont faites, dit-elle, en « parlant de ses filles dans ses Constitutions, pour le service des « pauvres, auxquels seuls appartiennent tous les biens de la mai-